

AIDE AUX INVESTISSEMENTS

Appui administratif aux dispositifs d'aides aux investissements agricoles

Les AVANTAGES

- > La maîtrise des financements par l'expertise de nos conseillers.
- > Un seul interlocuteur pour vous, le conseiller Chambre d'agriculture.
- > Une confidentialité assurée, un conseil en toute objectivité.
- > Un ancrage local, connaissance des acteurs.

Financez vos investissements dans le cadre du soutien aux investissements agricoles productifs pour les exploitations.

Nous réalisons pour vous le montage et dépôt de dossiers pour obtenir les subventions proposées.

Cet accompagnement est fait pour vous !

INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Nous vous accompagnons dans votre demande d'aide



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Connaître les financements en cours et matériels éligibles
- ▶ Un accompagnement à la rédaction et au montage du dossier de demande de subvention.
- ▶ Une offre clé en main pour vous aider à obtenir les subventions.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Un rendez-vous d'échange et des préconisations au montage de votre dossier.
- ▶ Bénéficier de l'expertise de nos conseillers pour rédiger la description du projet, collecter les pièces justificatives, déposer le dossier...
- ▶ Un appui administratif de l'instruction jusqu'au suivi du paiement de l'aide accordée.



PUBLIC

Exploitants agricoles



DURÉE

Une demi-journée à une journée selon l'accompagnement souhaité



TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

La réponse à vos questions sur les aides en cours est réalisée gratuitement par téléphone.

L'appui administratif à la rédaction, au dépôt, est payant, tarif sur demande.



MODALITÉS ET LIVRABLES

Prestation individuelle.

Comptes rendus écrits après accord entre les parties.

Votre interlocutrice

Conseillère technique développement territorial

Delphine MAMES

02 38 71 95 21

delphine.mames@loiret.chambagri.fr